

L'éloge de la différence

Marcel Calfat

Numéro 28, été 1985

Les secrets de nos campagnes

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/18338ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

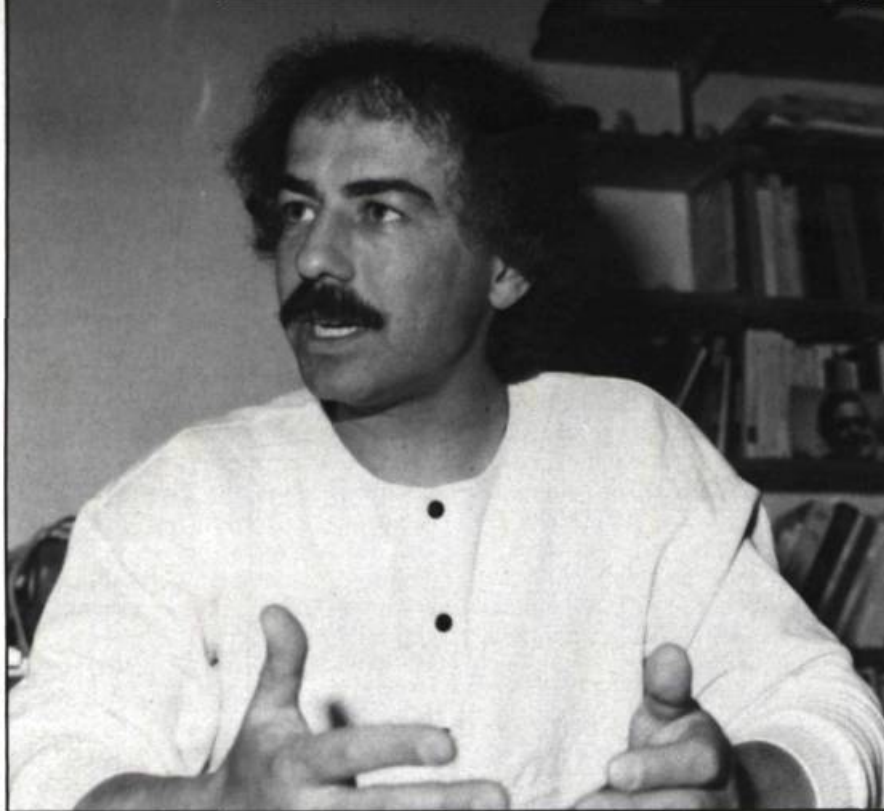
0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Calfat, M. (1985). L'éloge de la différence. *Continuité*, (28), 9–11.



L'ÉLOGE DE LA DIFFÉRENCE

Une entrevue avec Jean Provencher, historien et auteur de la série de volumes sur les saisons et la vie rurale traditionnelle. M. Provencher a récemment produit un rapport sur «Le patrimoine agricole et horticole au Québec» pour la Commission des biens culturels du Québec.

par Marcel Calfat

Continuité- Pourriez-vous nous dire ce qu'a été la vie rurale traditionnelle au XIX^{ième} siècle dans la vallée du Saint-Laurent?

Jean Provencher- Les ethnologues et les historiens semblent assez d'accord pour dire qu'au début du XIX^{ième} siècle, après 200 ans d'adaptation des traditions françaises, on aurait atteint une sorte de sommet sur le plan de la vie rurale. C'est une vie qu'on a raffinée au fil des siècles et qui colle beaucoup, forcément, aux saisons. Car la vie rurale, par essence, est une

vie dictée par les saisons elles-mêmes, une vie à la remorque des humeurs des saisons. Elle l'était ici, d'autant plus que le climat québécois est un climat très contrasté.

Au fil des siècles on est devenu différent. Les voyageurs étrangers et les intendants le disent — et c'est d'ailleurs un problème: selon eux, nous sommes ingouvernables, imbéciles, indolents, ivrognes. L'importation annuelle de rhum au port de Québec est énorme. Nous sommes reconnus pour adorer la fête, le

chant, la danse. Nous étions des bons vivants. Et c'est surtout dû aux saisons, surtout l'hiver qui nous obligeait à nous isoler... et à nous occuper!

C- *Devant la macro-agriculture, la mécanisation, la ville en campagne, aurait-on hérité et conservé jusqu'à aujourd'hui quelques traits de la vie traditionnelle?*

J. P.- Traditionnelle, telle qu'au XIX^{ième} siècle, non. Par contre, j'arrive d'un colloque sur la culture de la prune auquel cent personnes ont participé. La moyenne d'âge devait varier entre 26 et 32 ans. J'ai été étonné. Il y avait beaucoup de jeunes des paroisses d'en arrière, jusqu'à la frontière américaine. Ils étaient des petits producteurs. J'ai rencontré un homme de Saint-Marcel qui travaille avec un ordinateur pour faire de la culture d'asperges. Il possède aussi quelques pommiers, des cerisiers, des pruniers. Il travaille avec la nouvelle technologie et pourtant il cultive à l'ancienne au sens où il refuse de devenir gros. Sans revenir à l'époque du frigo dans le puit ou dans la cale en moelle de bois, à mon avis, l'aspect traditionnel du monde rural serait une question d'échelle, la conservation de l'échelle humaine.

C- *Vous avez cité Chantale Prud'Homme dans votre rapport, une architecte-paysagiste qui décrit le monde rural comme une victime condamnée à servir de lieu de loisir, de réserve alimentaire et énergétique, de lieu de villégiature puis finalement, de dépotoir. Le monde rural serait-il devenu la l'arrière-cour de la ville?*

J. P.- C'est certain qu'il y a une évolution qu'on ne peut pas empêcher. Mais on a adopté une loi pour la protection des terres agricoles en 1979 qui semble satisfaire les intervenants dans le milieu rural. Au cours de mes enquêtes pour rapport de la Commission des biens culturels, tous, invariablement, tous ont vanté cette loi de la protection des terres. Si cette loi devient comme la loi 101, c'est-à-dire qu'on lui enlève petit à petit tous ses règlements, c'est certain qu'elle ne voudra plus rien dire. En ce moment, je sais que la Commission de la protection des terres agricoles songe à la libéraliser,

mais à ce jour on a été extrêmement sévère. Les terres les plus riches sont souvent en banlieue des villes. L'île de Laval a longtemps été le potager de la ville de Montréal; c'est fini maintenant. On a déjà perdu beaucoup de belles terres. La sévérité de la loi est grande et c'est une bonne chose, ne serait-ce que pour tenter de maintenir une vocation agricole au Québec.

C.- *Et la vie à la campagne comme une alternative à la vie en ville?*

J. P.- Ça, je n'en suis pas sûr. C'est certain qu'au fil du temps, par rapport à autrefois, il y a plus de gens qui s'installent dans les campagnes. Dans mon coin, on retrouve des ouvriers, des médecins, tous les services voulus, une Banque nationale et une Caisse populaire. Oui, il existe aujourd'hui une plus grande variété d'occupations en milieu rural.

C.- *Dans votre rapport sur le patrimoine agricole et horticole au Québec, vous présentez d'autres formes de patrimoine rural que le bâti et le foncier. Vous introduisez le végétal et la génétique.*

J. P.- Et j'en suis assez content d'ailleurs. J'avais accumulé un dossier du journal *Le Monde* sur le patrimoine génétique, animal ou végétal. Dans le rapport, on a justement fait un montage photographique à partir de mes articles. Et je lisais à ce moment Albert Jacquard qui faisait l'éloge de la différence. Je trouvais donc que le salut du monde vivant se trouverait peut-être dans l'étude des variétés génétiques, que le salut est dans la différence. C'est une idée intéressante mais il fallait trouver des applications concrètes au Québec. Il y a beaucoup de publications en France qui sont très sensibilisées au phénomène génétique. Et je dis la France, mais il y a aussi les États-Unis.

C.- *Vous citez aussi la Scandinavie, les États-Unis, pour ce qui est des banques de semences.*

J. P.- Les Nations unies, depuis 1972, ont des programmes de conservation d'espèces végétales et d'espèces animales. La Chine suit aussi le mouvement, comme la Hongrie et l'Angleterre. Il se produit une uniformisation génétique et par mes travaux sur le XIX^{ième} siècle, j'ai constaté la disparition des vieilles va-

riétés françaises de mouton, de cochon et de poule.

Semble-t-il qu'en Occident, 70% du cheptel laitier est maintenant de race Holstein. On a tué ou fait disparaître toutes les autres races bovines parce que la Holstein est plus la performante. À Saint-Raymond de Portneuf, les agriculteurs sont les premiers au Québec pour les rendements laitiers; ils ont des Holstein. Vous imaginez, c'est 20 à 24 mille gallons par année, par vache! Ils ont développé génétiquement les vaches, pour qu'elles rapportent et rapportent. Les défenseurs de la vache canadienne me disaient qu'il en coûte 1200\$ par année en soins vétérinaires à un propriétaire de Holstein, alors que le coût par vache canadienne s'élèverait à environ 400\$. Il y a deux fois moins de produits chimiques à donner à la bête.

On découvre aujourd'hui le problème des antibiotiques; le Japon commence à refuser la viande du Canada, en particulier celle du Québec parce qu'elle serait la viande avec la plus haute concentration d'antibiotiques et de médicaments au monde. Nos vaches tiennent debout grâce aux injections! C'est un chiffre que j'aurais aimé publier — mais que je n'ai pas pu vérifier — que chaque Holstein nous coûte 1200\$ par tête. Et c'est nous tous qui payons par le biais d'une assurance-vache, comme on paie une assurance-maladie.

C.- *Vous soulignez cet aspect économique dans votre rapport, mais il y a aussi la survivance génétique des races.*

J. P.- Ça c'est bien plus important que tout le reste! Qu'est-ce qui va arriver dans l'avenir? Je travaille avec un groupe sur une histoire du climat, de Cartier jusqu'à aujourd'hui. Les mêmes études sont menées en France à partir de périodes de vendanges, du mûrissement des raisins. On retrace ainsi des périodes de grand réchauffement et des périodes de refroidissement.

En ce moment, on est dans une période de réchauffement. Par rapport au climat qu'on nous décrivait au XVIII^{ième} siècle au Québec, c'est évident. Et comme le climat oscille, il nous faut garder certaines variétés génétiques au niveau végétal autant qu'animal, afin de profiter de leurs capacités d'adaptation lorsque nous

serons dans une autre partie de la courbe des climats. La pauvre Holstein, par exemple, prend froid lorsqu'on ouvre la porte de l'étable, qui est chauffée. Les Holstein sont nourries avec de l'avoine, de la luzerne; elles sont aux petits soins. Elles sont très rentables au niveau du lait, mais plus faibles génétiquement. À ne vouloir miser que sur la production laitière, la quantité de lait qu'elles donnent, on a affaibli le reste. Les os de leurs pattes, par exemple, sont très fragiles. Dans le Bas du Saint-Laurent, dans les pâturages côtiers, la Holstein se casse les jambes. Ce sont les gens du ministère de l'Agriculture qui m'ont raconté ça.

C.- *Et du côté végétal? Votre rapport nous dit qu'il nous reste l'érable à sucre et le bleuets.*

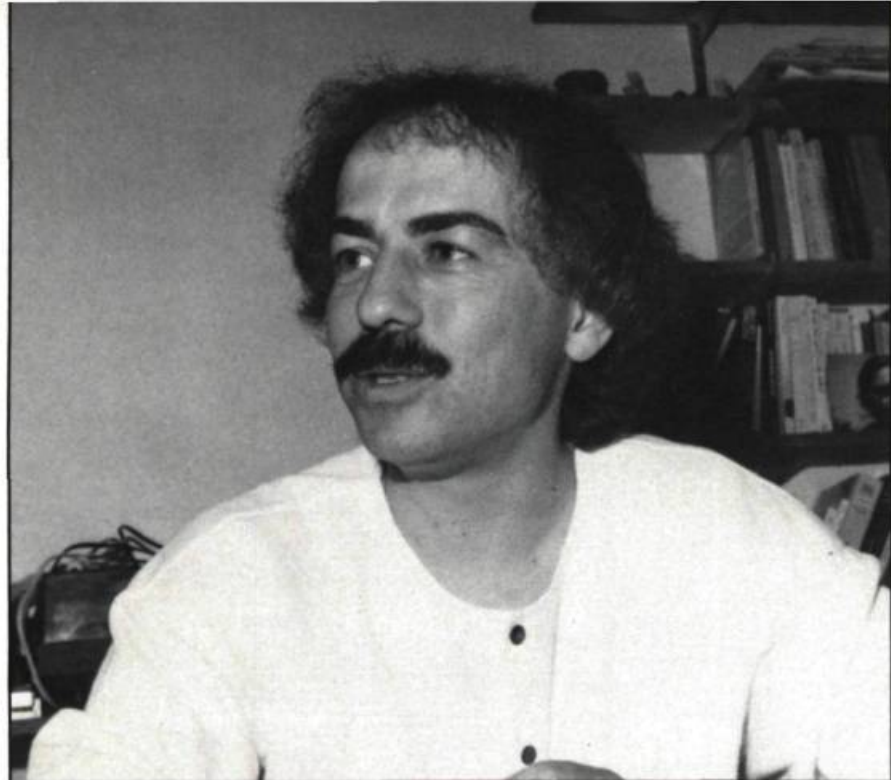
J. P.- Mon rapport débute en signalant que le Québec est assez pauvre du côté végétal. Les généticiens s'entendent tous pour le dire. Nous ne sommes pas le Moyen-Orient. Au Québec, les glaciations rasaient tout, tuaient tout. Même les recherches génétiques menées en ce moment sont faites sur des semences importées. Là où se révèle notre patrimoine à nous, c'est dans le travail de recherche.

Pendant des générations, nos agriculteurs ont étudié leurs récoltes, choisi leurs plants les plus productifs, semencé avec les graines les plus performantes. Finalement, on peut considérer ce long travail méthodique comme de la génétique appliquée.

Au Québec, le bleuets et l'érable sont les seules plantes qui tiennent d'un patrimoine génétique original, québécois. Il y aurait peut-être le melon d'Oka mais je n'ai pas eu le temps de le vérifier.

C.- *Vous citez aussi le maïs, le prunier, la pomme...*

J. P.- Le maïs est intéressant parce qu'on a réussi à trouver les semences de deux variétés de maïs qui existaient du temps des Micmacs, avant l'arrivée de Cartier. Cartier, le premier, les a vus et décrit: ce sont des petits épis, de très petits épis. Ces deux variétés sont gardées à Ottawa, au Bureau des ressources phytogénétiques. Les plantes sauvages de maïs n'existent plus à l'état naturel et on considère ces deux variétés comme des pièces de musée!



« Sans revenir à l'époque du frigo dans le puit... à mon avis, l'aspect traditionnel du monde rural serait une question d'échelle, la conservation de l'échelle humaine ». (photos: F. Lachapelle)

C- Quand vous enquêtiez auprès des différents scientifiques, étaient-ils conscients de l'aspect patrimonial de leurs recherches?

J. P.- Non. Quand j'ai rencontré les 86 ou 87 informateurs pour mon rapport je leur demandais: À votre avis, qu'est-ce que le patrimoine agricole? Qu'en reste-t-il? Des gens de musées, eux, me répondaient: « Ah! Il y a une belle vieille barouette là quelque part ». Effectivement, c'est de l'ordre du patrimoine, pour maintenir la mémoire... Il y a une majorité de gens — et ça m'a bien étonné — qui m'ont dit: « La terre mon cher p'tit gars, la terre. Il y en a tellement peu, que c'est la terre ». Effectivement, seulement 0,45% des terres du Québec sont agricoles; à 0,45% on ne pourra jamais devenir autosuffisant puisque selon les normes des Nations unies, le taux acceptable est de 2%. Le Québec serait donc toujours aussi rural, mais de moins en moins agricole.

C- Est-ce qu'il a eu des hésitations à inclure le patrimoine génétique dans votre rapport?

J. P.- Il y a eu une surprise de la part des membres de la Commission des biens culturels. Sur le terrain j'avais identifié certains éléments: le bâti, l'outillage, les savoirs techniques, le documentaire, etc. Le foncier, par contre, je l'ai découvert; il n'y a personne qui avait pensé au foncier. Moi-même je n'y avais jamais pensé en

ces termes. Est-ce un patrimoine, la terre? Les Nations unies nous disent que la planète est un patrimoine, qu'elle est notre berceau.

Quand je suis arrivé devant la Commission avec le patrimoine génétique, on m'a demandé si j'étais bien certain que c'était du patrimoine! Oh oui, c'est du patrimoine! J'étais déjà informé et j'avais des documents pour bien mener une démonstration. Surtout que le génétique n'était pas vu non plus chez mes informateurs. C'est-à-dire que la notion de patrimoine était perçue comme une chose du passé à laquelle on refusait de s'identifier ou d'identifier des travaux. La réaction des chercheurs était: « Nous ne cherchons pas pour le patrimoine mais pour l'avenir, pour l'avenir de l'humanité. Nous sommes des chercheurs, des scientifiques; des vrais chercheurs ne se penchent pas sur le passé ». Et je leur répondais que mes recherches aussi étaient axées sur l'avenir, rien que pour l'avenir.

Malgré tout, le génétique a vite été admis comme patrimoine chez les chercheurs. Les membres de la Commission sont restés assez étonnés de voir apparaître le génétique dans le rapport. Je leur ai dit qu'un rapport sur le patrimoine agricole et horticole au Québec devait comporter une section sur le génétique. Il n'est peut-être pas extrêmement riche mais il existe. Il mérite de

paraître sur le même pied que toutes les autres composantes, que le paysage, le foncier, le documentaire. Deux jours plus tard, à une nouvelle rencontre, ils s'étaient fait à l'idée que, oui, il y avait un patrimoine agricole génétique.

C- Bien que le rapport soit sur le patrimoine agricole et horticole, ce que vous signalez en horticulture est en fait du végétal. Et les différentes fleurs?

J. P.- Il n'y a pas de recherches là-dessus. Tout ce qui est de l'ordre de la fleur est importé. Les premières mentions qu'on a chez les Ursulines concernent des bulbes d'Europe qu'on plantait une fois en Nouvelle-France. C'est une question d'agrément, et c'est un patrimoine qui est aussi hérité.

Mais il n'y a aucune recherche faite sur le patrimoine floral, par exemple. D'où la recommandation faite au ministère de l'Agriculture. Dans son concours « villes et villages fleuris », on leur propose d'ajouter une quatrième condition qui tiendrait compte des techniques transmises au fil des ans, des originalités qui tiendraient d'un patrimoine.

C- Le patrimoine en milieu rural nécessite une grande concertation entre divers ministères et autres intervenants. Est-ce utopique de l'espérer?

J. P.- Au dépôt du rapport, c'était la première fois que la Commission se voyait vraiment confrontée à la nécessité d'élaborer des recommandations par un ministère autre que celui des Affaires culturelles. Mais utopique! Ça dépend des gens qui sont en place. Si ce besoin de concertation n'est pas compris aujourd'hui, par les gens en place, j'espère qu'il y en aura d'autres qui le comprendront et le plus vite possible.

On peut continuer pour l'instant à ne privilégier que le rendement. C'est sans doute, aujourd'hui, un critère de richesse compte tenu des critères actuels. Bientôt, et c'est déjà fait en Europe, aux Nations unies, c'est déjà fait dans plusieurs pays du monde, bientôt on va devoir comprendre que la richesse siège aussi du côté du patrimoine sous toutes ses formes. Pour l'avenir! ■